

Yaoundé, le

31 AOUT 2022

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

Le Directeur Général des Impôts porte à la connaissance du public que dans le cadre de la modernisation et de la simplification des procédures fiscales, il sera lancé à compter du **15 septembre 2022**, une nouvelle modalité d'enregistrement en ligne des mutations des véhicules d'occasion.

A cet effet, il informe les usagers que la télédéclaration des mutations des véhicules d'occasion s'effectuera dorénavant sur la base du seul numéro de la fiche de Contrôle d'Identification des Véhicules Importés au Cameroun (CIVIC) pour les véhicules importés ou du numéro de châssis pour les véhicules acquis localement.

Les usagers concernés peuvent également se rapprocher des Cellules Spéciales d'Enregistrement où un dispositif d'assistance à la télédéclaration est spécialement aménagé à leur profit.

Le Directeur Général des Impôts compte sur le civisme de tous.

**Le Directeur Général
des Impôts**



Mopa Modeste Fatoing

Yaoundé, the

31 AOUT 2022

PRESS RELEASE

The Director General of Taxation informs the public that as part of the modernisation and simplification of tax procedures, a new online procedure for the registration of transfers of used vehicles will be launched effective **15 September 2022**.

As a result, users are informed that electronic filing of such transfers will henceforth be done solely on the basis of the serial number of the Inspection and Identification for Vehicles Imported into Cameroon (CIVIC) forms, for imported vehicles, or the chassis number for vehicles acquired locally.

Concerned users may also contact Specialised Registration Units where appropriate assistance is provided.

The Director General of Taxation counts on the civic-mindedness of all.

**Le Directeur Général
des Impôts**



Mopa Modeste Fatcing